

2021 / 2022

RAPPORT ANNUEL

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT



ᓄᓇᓅᓪ ᐱᓚᓪᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ ᓄᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕᓕ
NUNAVUT DEVELOPMENT CORPORATION
LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU NUNAVUT
NUNAVUNMI PIVALLIAJJUTIKHALIRINIRMUT KUAPURIISINGAT

TABLE DES



MATIÈRES

Message du président.....	2
Conseil d'administration (SDN).....	4
Gouvernance et gestion (SDN).....	5
Siège social de la SDN.....	6
Créations d'emplois.....	7
Investissements en capital de risque.....	8
Division des ventes.....	9
Sommaire opérationnel des filiales.....	10
Ivalu Ltd.....	12
Jessie Oonark Ltd.....	13
Kiluk Ltd.....	14
Uqqumiut Arts & Crafts Ltd.....	16
Taluq Designs Ltd.....	17
Kitikmeot Foods Ltd.....	19
Kivalliq Arctic Foods Ltd.....	20
Papiruaq Fisheries Ltd.....	21
Cibles ministérielles en matière d'emploi des Inuits.....	22
Rapport sur les marchés, l'approvisionnement et la location-bail.....	23
États financiers consolidés de la SDN.....	24

MESSAGE DU

PRÉSIDENT



MONSIEUR LE MINISTRE AKEEAGOK

J'ai le plaisir de vous présenter le rapport annuel 2021-2022 de la Société de développement du Nunavut.

Comme pour la plupart des organisations et des entreprises du Nunavut, 2021 a été également une année de défis et de résultats inédits pour la SDN. Au cours de l'exercice financier 2022, la SDN et ses huit filiales ont rapidement fermé leurs portes au public fin décembre 2021, conformément aux directives du gouvernement visant à empêcher la propagation du virus. Elles sont demeurées fermées jusqu'à la fin du mois de janvier 2022. La SDN a une fois de plus prouvé sa capacité d'adaptation en démontrant que nous sommes là pour les Nunavummiut au moment où ils ont le plus besoin de nous. Ce qui n'a pas changé, c'est notre engagement à investir au Nunavut pour assurer des emplois, des revenus et le développement du commerce.

Le mandat de la SDN est vaste et met l'accent sur l'utilisation du financement par actions pour aider à faire progresser les éléments essentiels du développement économique dans tout le Nunavut. Cela va du déploiement de capitaux d'investissement à la promotion de la diversification économique et à la croissance des entreprises locales. Le résultat est la création d'emplois et l'augmentation du potentiel de revenu dans toutes nos communautés.

Notre Fonds de capital-risque continue de représenter une grande partie de notre identité et est conçu pour soutenir les entrepreneurs et les innovateurs du Nunavut qui risquent leurs propres investissements en capital pour développer ou lancer des entreprises au Nunavut. En plus de fournir une injection importante de fonds de roulement pour ces entreprises, nous fournissons un financement par capitaux propres qui est souvent utilisé pour obtenir un financement par emprunt supplémentaire. Cela permet ensuite de soutenir la croissance et l'expansion des entreprises du Nunavut.

En août 2021, Kyle Tattuinee a pris ses fonctions de président. Kyle, qui a été conseiller auprès des entreprises - récolte et transformation pendant cinq ans, comprend l'environnement dans lequel la SDN exerce ses activités. En conclusion, je tiens à remercier tous les Nunavummiut qui travaillent d'une manière ou d'une autre pour soutenir les activités de la SDN et son engagement envers le développement économique du Nunavut. Vos efforts sont reconnus et appréciés et ont été clairement visibles au cours de la dernière année.



Kolola Pitsiulak
Président

CONSEIL D'ADMINISTRATION (SDN)

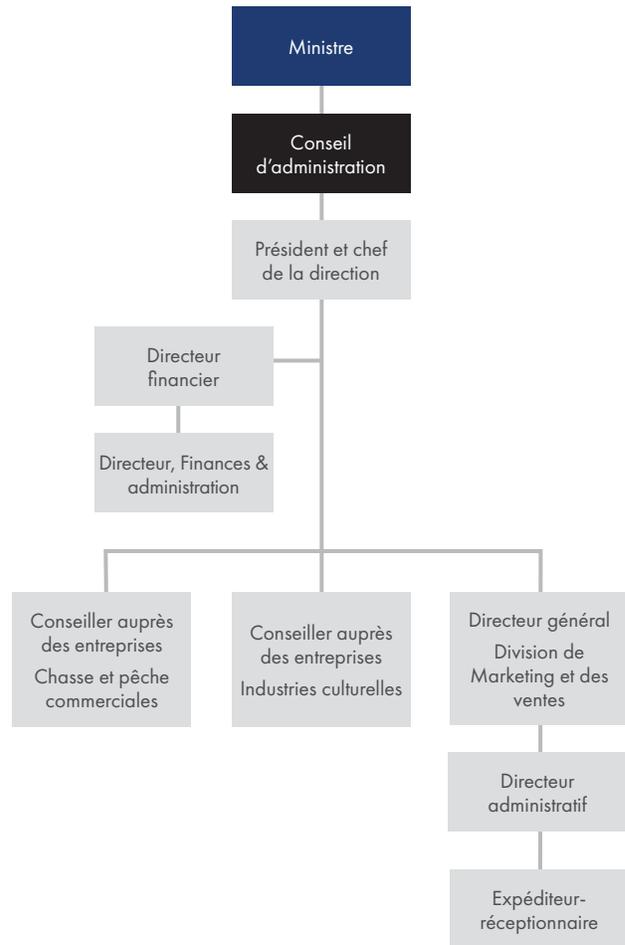
Le ministre responsable de la Société de développement du Nunavut est l'honorable David Akeeagok. Les membres du conseil d'administration de la SDN sont nommés pour un mandat de trois ans par le gouvernement du Nunavut, et représentent bien la population diversifiée du Nunavut.

Le conseil d'administration de la SDN s'est réuni trois fois en 2021-22 ; et l'exécutif s'est réuni deux fois.

L'article 20 de la Loi constitue les trois comités suivants :

- Comité des investissements
- Comité de vérification (Annual Report 2020-21 p.4)
- Comité du personnel

Le conseil d'administration de la SDN a choisi de créer un comité exécutif unique, qui en 2021-2022 était composé du président M. Kolola Pitsiulak, du vice-président M. Sakiasie Sowdlooapik et du secrétaire M. Donald Havioyak et du remplaçant Simeon Mikkungwak pour assurer les responsabilités des trois comités décrits dans la Loi.



CONSEIL D'ADMINISTRATION

	POSTE	COMMUNAUTÉ	DÉBUT DU MANDAT	FIN DU MANDAT
Kolola Pitsiulak	Président	Kimmirut	11 avril 2021	10 avril 2024
Helen Kaloon	Administratrice	Gjoa Haven	13 décembre 2019	12 décembre 2022
Sakiasie Sowdlooapik	Vice-président	Pangnirtung	11 avril 2021	10 avril 2024
Igah Hainnu	Administrateur	Clyde River	11 avril 2021	10 avril 2024
Jonas Arreak	Administrateur	Pond Inlet	11 avril 2021	10 avril 2024
Simeon Mikkungwak	Remplaçant	Baker Lake	11 avril 2021	10 avril 2024
Donald Havioyak	Secrétaire/ Trésorier	Kugluktuk	11 avril 2021	10 avril 2024

GOVERNANCE ET GESTION (SDN)

La Société de développement du Nunavut (ci-après la Société ou la SDN) est une société territoriale appartenant au gouvernement du Nunavut, mentionnée dans l'annexe B de la Loi sur la gestion des finances publiques (LGFP). Son fonctionnement est conforme à la Partie IX de la LGFP, à la Loi sur la Société de développement du Nunavut (la Loi) et à la Loi sur les sociétés par actions du Nunavut. La Loi énonce les paramètres qui encadrent les activités de la Société.

NOTRE MANDAT (LA « LOI »)

Créer et constituer des compagnies ou des sociétés par actions, exercer leurs activités commerciales et développer, créer, exploiter, gérer et exercer les activités commerciales des projets, directement ou indirectement, à l'intérieur de la Société afin de :

- créer des emplois et des sources de revenus pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités
- stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut, et
- promouvoir la diversification et la stabilité économiques

Investir dans des entreprises commerciales afin de :

- Stimuler la croissance des activités commerciales au Nunavut, et
- Promouvoir la diversification et la stabilité économiques afin de favoriser les objectifs économiques du gouvernement du Nunavut.

NOTRE VISION

Être responsable et transparent; nous croyons que l'emploi et les possibilités d'activités rémunératrices ont une incidence favorable sur la qualité de vie et mènent à des collectivités plus saines. La création et le maintien d'emplois feront l'objet de mesures et constitueront des indicateurs clés de notre succès.

NOTRE MISSION

Au moyen d'investissements responsables dans des secteurs économiques ciblés du Nunavut comme les pêches, les industries culturelles et le tourisme, nous cherchons à créer des emplois et des sources de revenus,



à stimuler la croissance des activités commerciales et à promouvoir la diversification et la stabilité économiques, en portant une attention particulière aux petites collectivités du Nunavut.

SIÈGE SOCIAL DE LA SDN

	2022	2021
Total des revenus	2 millions \$	2,01 millions \$
Total des charges	1,36 million \$	1,09 million \$
Excédent annuel	637 200 \$	926 300 \$
Emplois créés ou maintenus	5,00	3,00
Financement de base - Opérations*	1,45 million \$	1,45 million \$
Financement de base - Capital*	0 \$	1 000 \$

*(Financement de base inclus dans les revenus)

Président et chef de la direction

Kyle Tattuinee

Directeur financier

Balaji Ramamani
CF, FCMA, CPA, FIPA (AUS);
CGAP, CFSA, CIA, CMA, CRMA
(USA), FCMA; FCA (IN), FAIA,
MCSI (UK), MBA

Responsable des finances

Brenda Tagalik

Conseillère auprès des entreprises (Industries culturelles)

Goretti Kakuktinniq

Conseiller auprès des entreprises (Chasse et pêche commerciales)

Mikitok McLeod



CRÉATIONS D'EMPLOIS

Les emplois suivants au Nunavut ont été créés ou maintenus au cours de l'exercice 2021-22. Ces résultats sont conformes aux lignes directrices de la Société en matière d'investissement et de désinvestissement, qui donnent les définitions suivantes :

- un emploi direct correspond à 50 semaines d'emploi par année ou 1 500 heures de travail durant l'année
- Un emploi traditionnel direct correspond à un salaire annuel de 37 997 \$ versé directement aux travailleurs et travailleuses, qu'ils soient artistes, pêcheurs, chasseurs ou couturières
- Un emploi indirect correspond à un salaire annuel de 37 997 \$ versé par une autre organisation dans le cadre d'un programme ou d'un service de la SDN

INVESTISSEMENTS	EMPLOIS DIRECTS	EMPLOIS TRADITIONNELS DIRECTS	EMPLOIS INDIRECTS	EMPLOIS TOTAUX 2022	EMPLOIS TOTAUX 2021
Filiales					
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	9,13	12,12	-	21,25	20,46
Kitikmeot Foods Ltd.	5,77	2,01	-	7,78	7,74
Ivalu Ltd.	2,43	8,02	-	10,45	5,43
Jessie Oonark Ltd.	5,11	1,05	-	6,16	5,85
Kiluk Ltd.	2,47	.96	-	3,43	4,98
Taluq Designs Ltd.	1,4	.95	-	2,35	1,97
Uqurmiut Arts & Crafts Ltd.	9,91	3,18	-	13,09	13,23
Investissements en capital de risque					
Arctic Fishery Alliance Ltd.	-	-	66,64	66,64	-
Sudliq Developments Ltd.	-	-	-	-	4,56
Tukumaaq Suites Inc.	-	-	2,67	2,67	2,45
Nunavet Animal Hospital Inc.	-	-	-	-	1,55
CHOU Consulting & Dev Inc.	-	-	2,06	2,06	2,18
Arctic UAV	-	-	4,18	4,18	2,70
Projets					
WAG @ Forks	-	-	5	5	1,7
Nunavut Qiviut Inc	-	-	-	-	0,60
Sous-total	36,22	28,29	80,55	145,06	75,4
Société de développement du Nunavut	5,00	11,00	-	16,00	10,00
Total	41,22	39,29	80,55	161,06	85,4

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE RISQUE

La SDN investit des fonds propres (actions) dans les entreprises du Nunavut qui démontrent un grand potentiel de création d'emplois et de revenus pour les Nunavummiut. Nos investissements visent à stimuler la croissance des entreprises et à promouvoir la diversification économique, particulièrement dans les petites collectivités du Nunavut.

INVESTISSEMENTS EN CAPITAL DE RISQUE

Arctic Fisheries Alliance LP. 250 000 \$

Qikiqtarjuaq, Nunavut

Actions privilégiées, sans droit de vote

Sudliq Developments Ltd. 375 000 \$¹

Coral Harbour, Nunavut

Actions privilégiées, sans droit de vote

Tukumaaq Inc. 175 000 \$

Clyde River, Nunavut

Actions privilégiées, sans droit de vote

NunaVet Animal Hospital Inc. 126 500 \$²

Iqaluit, Nunavut

Actions privilégiées, sans droit de vote

CHOU Consulting and Development Inc.

125 000 \$

Cambridge Bay, Nunavut

Actions privilégiées, sans droit de vote

Arctic UAV Inc. 143 000 \$

Iqaluit, Nunavut

Actions privilégiées, sans droit de vote

CAMBRIDGE BAY

CLYDE RIVER

QIKIQTARJUAQ

CORAL HARBOUR

IQALUIT

¹ L'investissement dans Sudliq Developments Ltd est de 375 000 \$. Cependant, une provision pour perte d'investissement en capital de risque de 375 000 \$ est enregistrée dans les états financiers de 2019-20.

² L'investissement dans NunaVet Animal Hospital Inc. est de 126 500 \$. Cependant, une provision pour perte d'investissement en capital de risque de 126 500 \$ est enregistrée dans les états financiers de 2020-21.

DIVISION DES VENTES

La division des ventes et le point de vente au détail de la Société de développement du Nunavut située à Toronto se concentrent sur le marketing, la distribution et la vente de nos œuvres d'art et produits artisanaux du Nunavut, et ce, au pays ainsi que partout dans le monde. Ivalu Ltd, situé à Rankin Inlet, se concentre sur le marché du nord et du Nunavut.

La division des ventes fait la promotion de sculptures du Nunavut ainsi que plusieurs autres objets d'art uniques dans les galeries d'art au Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. L'emplacement pratique de la boutique, près de l'aéroport international Pearson, facilite les ventes aux marchands d'arts et aux représentants de galeries qui proviennent de l'extérieur de la ville ou du pays. Les clients visitent la salle d'exposition tout au long de l'année et viennent de partout au Canada, ainsi que de villes internationales comme Paris ou Berne. En travaillant avec les entreprises partenaires Kiluk Ltd, Taluq Ltd, Jessie Oonark Ltd, et Uqurmiut Arts and Crafts Ltd, nous aidons à diversifier et à assurer la qualité des produits du Nunavut populaires chez les détaillants et auprès de leurs clients.

La division des ventes s'assure que les œuvres d'art et l'artisanat produits localement au Nunavut sont distribués et mis en valeur partout sur le territoire, au Canada et dans le monde, grâce à nos galeries et revendeurs partenaires. L'équipe de vente de la SDN est aussi reconnue pour ses connaissances et son expertise sur l'industrie de l'art et de l'artisanat au Nunavut. Cette équipe est d'ailleurs reconnue pour son niveau exceptionnel de service à la clientèle.

Cette année, la division des ventes, comme beaucoup d'autres, a dû modifier son approche du service pendant la pandémie de COVID-19. Elle a notamment vendu davantage en ligne et modifié les jours de présence du personnel au bureau. Néanmoins, grâce aux activités de la division des ventes, la Société de développement du Nunavut a directement soutenu plus de 150 Nunavummiut en achetant des œuvres d'art et de l'artisanat, et a représenté l'art inuit dans le monde entier en le distribuant à plus de 40 galeries et détaillants dans plusieurs pays.

	2022	2021
Total des revenus	0,82 million \$	0,40 million \$
Total des charges	1,01 million \$	0,61 million \$
Excédent annuel (Déficit)	(194 000) \$	(211 000) \$
Emplois créés ou maintenus	11,00	7,00
Financement de base - Opérations*	200 000 \$	200 000 \$
Financement de base - Capital*	300 \$	3 500 \$

*(Financement de base inclus dans les revenus)

Directrice générale :

Yusan Ha

Directrice administrative :

Teresa Silva

Expéditeur- réceptionnaire :

Jhon Diaz

Tél. :

1-800-509-9153

Télec :

1-800-509-9154

Courriel :

yha.ndcorp@bellnet.ca

SOMMAIRE OPÉRATIONNEL

DES FILIALES



IVALU LTD.



TOTAL DES REVENUS

799 495 \$

2022

605 269 \$

2021



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

10,45

2022

5,43

2021

	2022	2021
Total des revenus	799 495 \$	605 269 \$
Total des charges	745 617 \$	582 995 \$
Excédent annuel	53 878 \$	22 274 \$
Emplois créés ou maintenus	10,45	5,43
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	5 000 \$	0 \$

*(Les contributions au titre du Fonds d'investissement sont incluses dans les revenus)

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sandra Nuviyak
Tél. : 867-645-3400
Fax : 867-645-2115
ivalu@ndcorp.nu.ca

ADRESSE

C.P. 599
Rankin Inlet (Nunavut)
X0C 0G0

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Goretti Kakuktinniq
Brian Zawadski
Tommy Bruce



JESSIE OONARK LTD.



TOTAL DES REVENUS

340 197 \$

2022

314 645 \$

2021



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

6,16

2022

5,85

2021

	2022	2021
Total des revenus	340 197 \$	314 645 \$
Total des charges	356 032 \$	369 593 \$
Déficit annuel	(15 835) \$	(54 948) \$
Emplois créés ou maintenus	6,16	5,85
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	205 000 \$	165 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	0 \$	18 300 \$

* (Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement sont incluses dans les revenus)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

David Ford

Tél. : 867-793-2428

Télec. : 867-793-2429

jessie_ndc@qiniq.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Bernadette Tutanuak

Hugh Turalialik
PRÉSIDENT

Sarah Arhniq

Nathan Annauat

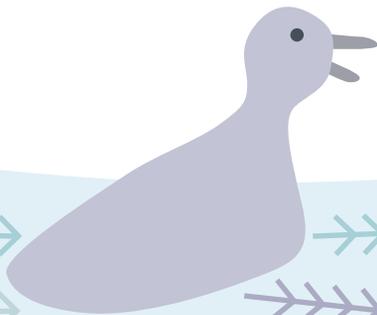
Elizabeth Aupaluktuq

ADRESSE

C.P. 280

Baker Lake (Nunavut)

XOC OAO



KILUK LTD.



TOTAL DES REVENUS

445 189 \$

2022

433 455 \$

2021



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

3,43

2022

4,98

2021

	2022	2021
Total des revenus	445 189 \$	433 455 \$
Total des charges	341 796 \$	423 394 \$
Excédent annuel	103 393 \$	10 061 \$
Emplois créés ou maintenus	3,43	4,98
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	140 000 \$	140 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	20 000 \$	0 \$

* (Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement sont incluses dans les revenus)

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sherlyn Kadjuk

Tél. : 867-857-2713

Télec. : 867-857-2714

Kiluk_ltd@qiniq.com

ADRESSE

C.P. 366

Arviat (Nunavut)

XOC OEO

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Hattie Alagalak

Eva Arnalukjuaq

Goretti Kakuktinniq

Cecile Gibbons

Jackie King



L'ANNÉE RECORD DE TALUQ

L'année 2021-22 a été très occupée pour Taluq Designs. En plus des activités habituelles que la boutique entreprend dans l'année, la directrice Mona Igutsaq a entrepris deux projets visant à renforcer la communauté.

ATELIERS DE FABRICATION DE PARKA

À l'automne 2021, sept femmes de Taoyoak ont participé à un atelier de fabrication de parka dirigé par Martha Paniloo. Au cours de ce stage de huit semaines, les femmes ont fabriqué des parkas pour elles-mêmes et leur famille, ainsi que pour huit élèves de l'école de la communauté. Taluq a travaillé en collaboration avec l'école pour sélectionner les élèves.

Au printemps, un deuxième atelier a été organisé, dirigé à nouveau par Martha Paniloo, ainsi que par Rebecca Aklah. Cette fois, six femmes ont été formées à la confection de parkas pour elles-mêmes, leurs familles et leurs aînés. Les heureuses bénéficiaires des parkas ont été sélectionnées par tirage au sort dans un chapeau.

Au total, 12 femmes ont fabriqué 27 parkas pour leur famille et leur communauté. Les femmes qui ont participé sont :

Alana Niaqunnaq, Bonnie Tucktoo, Dinae Mannilaq, Lena Mannilaq, Kayla Niaqunnaq, Laura Ittunga, Christine Inuksaq, Amanda Rube, Paulin Idlout, Dana Totalik, Jacqueline Tucktoo, Robin Peetooloot.



MACHINES À COUDRE RÉPARÉES



60 Taloyoak

30 Kugaaruk

32 Gjoa Haven

27 Kugluktuk

27 Cambridge Bay



PARTICIPANTS - MOCASSINS

6 Gjoa Haven

4 Kugluktuk

6 Kugaaruk

8 Cambridge Bay

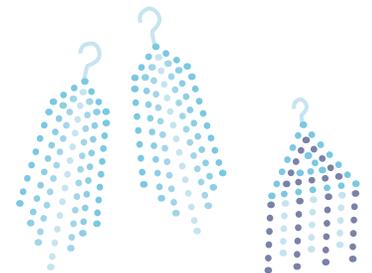
PARTICIPANTS - BOUCLES D'OREILLES



7 Cambridge Bay

10 Gjoa Haven

5 Kugaaruk



RÉPARATION DE MACHINES À COUDRE

Une fois de plus, Taluq a fait preuve de créativité en apportant des solutions au problème qui se pose lorsqu'une machine à coudre tombe en panne dans une communauté du Nunavut sans possibilité de réparation. Roger et Karen Fraser, de Stitchin' Gwichin, réparent des machines à coudre depuis 2017. Cette année, ils ont visité chaque communauté du Kitikmeot pour effectuer des réparations. En outre, Karen a partagé ses connaissances sur la fabrication de mocassins avec 24 femmes et la fabrication de boucles d'oreilles avec 22 femmes motivées au sein des communautés.

UQQURMIUT ARTS & CRAFTS LTD.



TOTAL DES REVENUS

865 519 \$

2022

880 374 \$

2021



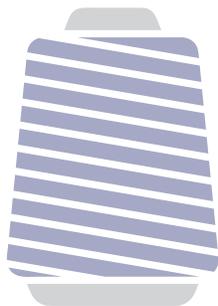
EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

13,09

2022

13,23

2021



	2022	2021
Total des revenus	865 519 \$	880 374 \$
Total des charges	836 295 \$	789 645 \$
Excédent annuel	29 224 \$	90 729 \$
Emplois créés ou maintenus	13,09	13,23
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	238 000 \$	238 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	45 000 \$	60 000 \$

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement sont incluses dans les revenus)

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Elena Akpalialuk
Tél. : 867-473-8669
Télec. : 867-473-8634
inuitart@qiniq.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jacopie Maniapik
Towkie Karpik
Geetee Maniapik
Manasie Noah
Brian Zawadski
Johneelee Nakashook
Jaco Newkingak
Jimmy Uniukshagak

ADRESSE

C.P. 453
Pangnirtung (Nunavut)
X0A 0R0

TALUQ DESIGNS LTD.



TOTAL DES REVENUS

293 396 \$
2022

264 811 \$
2021



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

2,35
2022

1,97
2021

	2022	2021
Total des revenus	293 396 \$	264 811 \$
Total des charges	219 137 \$	220 965 \$
Excédent annuel	74 259 \$	43 846 \$
Emplois créés ou maintenus	2,35	1,97
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	70 000 \$	70 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	3 000 \$	0 \$

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement sont incluses dans les revenus)

DIRECTRICE GÉNÉRALE

Mona Igutsaq
Tel : 867-561-5280
Fax : 867-561-6500
tdesigns@qiniq.com

ADRESSE

C.P. 174
Taloyoak (Nunavut)
X0B 1B0

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Goretti Kakuktinniq
Elizabeth Aiyout
Anayok Alookey
Brian Zawadski
Gina Pizzo
Viola Neeveeachek



SOMMAIRE DES RÉCOLTES 2021-22

La Société de développement du Nunavut achète les récoltes des chasseurs et des pêcheurs dans le cadre de la chaîne d'approvisionnement de Kivalliq Arctic Foods et de Kitikmeot Foods. De plus, les peaux et les bois peuvent être transformés en bijoux ou autres articles.



Envoi de

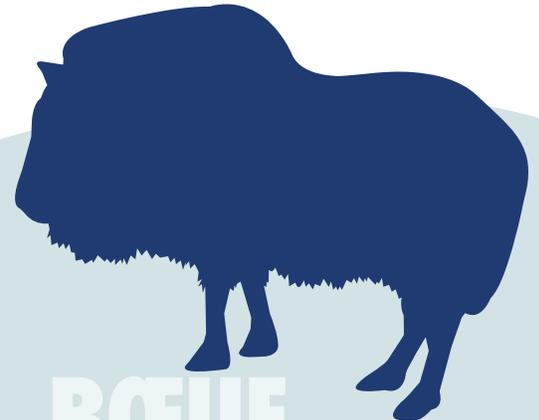
300 TÊTES DE CARIBOU

aux collectivités d'Iqaluit, Pond Inlet, Pangnirtung et Cambridge Bay afin que celles-ci soient distribuées aux aînés. Des bois de caribou ont également été distribués aux artistes.

806 CARIBOUS

en provenance d'Arviat, de Whale Cove, de Rankin Inlet et de Chesterfield Inlet ont été envoyés à International Fur pour le tannage.

CARIBOU



BŒUF MUSQUÉ

40 BŒUF MUSQUÉ

de Rankin Inlet

Rankin Inlet a envoyé

32 PEaux

à Qiviut Nunavut - Kugluktuk.

Ivalu a envoyé 8 PEaux

de Bœuf musqué à International Fur pour la transformation en cuir. Le qiviut absolu a été envoyé à Montréal.

OMBLE CHEVALIER



10 428 LB Whale Cove

5 895 LB Rankin Inlet

19 679 LB Qikiqtarjuaq



BÉLUGAS



30 BALEINES

Whale Cove et Rankin Inlet combinées

KITIKMEOT FOODS LTD.



TOTAL DES REVENUS

993 594 \$

2022

957 697 \$

2021



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

7,78

2022

7,74

2021

	2022	2021
Total des revenus	993 594 \$	957 697 \$
Total des charges	1,11 millions \$	806 465 \$
Excédent annuel	(113 732 \$)	151 232 \$
Emplois créés ou maintenus	7,78	7,74
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	290 000 \$	330 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	24 000 \$	47 800 \$

*(Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement sont incluses dans les revenus)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Stephane Lacasse
Tél. : 867-983-2881
kitikmeot@qiniq.com

ADRESSE

C.P. 2268
Cambridge Bay (Nunavut)
X0B 0C0

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jim MacEachern
Wilf Wilcox
Brian Zawadski
Mikitok McLeod
Jamie Maghagak



KIVALLIQ ARCTIC FOODS LTD.



TOTAL DES REVENUS

1,86M \$
2022

1,71M \$
2021

	2022	2021
Total des revenus	1,86 million \$	1,71 million \$
Total des charges	1,50 million \$	1,23 million \$
Excédent annuel	361 014 \$	482 183 \$
Emplois créés ou maintenus	21,25	20,46
Contributions au titre du Fonds de subvention de la SDN*	260 000 \$	260 000 \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	87 000 \$	35 500 \$

* (Les contributions au titre du Fonds de subvention et du Fonds d'investissement sont incluses dans les revenus)



EMPLOIS CRÉÉS OU MAINTENUS

21,25
2022

20,46
2021

DIRECTEUR GÉNÉRAL

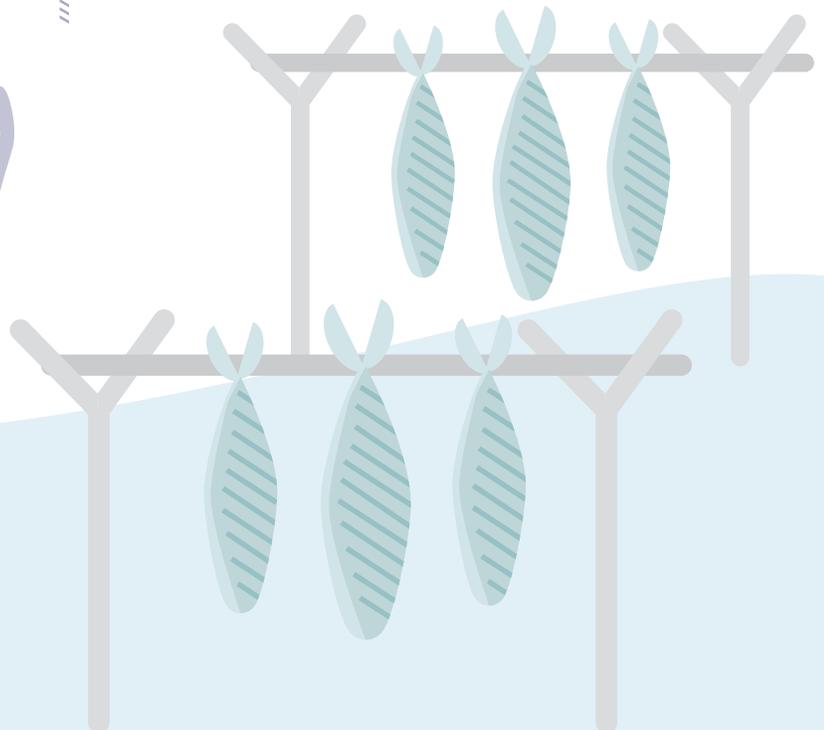
Scott Saddler
Tél. : 867-645-3137
tundra@qiniq.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brian Zawadski
Mikitok McLeod
Tommy Bruce

ADRESSE

C.P. 329
Rankin Inlet (Nunavut)
X0C 0G0



PAPIRUQ FISHERIES LTD.

	2022	2021
Total des revenus	-	-
Total des charges	11 994 \$	11 810 \$
Déficit annuel	(11 994) \$	(11 810) \$
Contributions au titre du Fonds d'investissement de la SDN*	0 \$	0 \$

**(Les contributions au titre du Fonds d'investissement sont incluses dans les revenus)*

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Scott Saddler

Tél. : 867-645-3170

tundra@qiniq.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Brian Zawadski

ADRESSE

C.P. 329

Rankin Inlet (Nunavut)

X0C 0G0

CIBLES MINISTÉRIELLES EN MATIÈRE D'EMPLOI DES INUITS

	Au 31 mars 2022		Cibles - 31 mars 2023	
		Capacité %		Capacité %
Total des postes du ministère	5		5	
Total des postes pourvus	5	100 %	5	100 %
Total des postes vacants	0	0 %	0	0 %
Total d'employés inuits	4	80 %	4	80 %
Total des postes de direction	1		1	
Total des postes de direction pourvus	1	100 %	1	100 %
Total des postes de direction vacants	0	0 %	0	0 %
Total des Inuits occupant des postes de direction	1	100 %	1	100 %
Total des postes de cadres supérieurs	2		2	
Total des postes de cadres supérieurs pourvus	2	100 %	2	100 %
Total des postes de cadres supérieurs vacants	0	0 %	0	0 %
Total des Inuits occupant des postes de cadres supérieurs	2	100 %	2	100 %
Total des postes de cadres intermédiaires	0		0	
Total des postes de cadres intermédiaires pourvus	0	0 %	0	0 %
Total des postes de cadres intermédiaires vacants	0	0 %	0	0 %
Total des Inuits occupant des postes de cadres intermédiaires	0	0 %	0	0 %
Total des postes de professionnels	1		1	
Total des postes de professionnels pourvus	1	100 %	1	100 %
Total des postes de professionnels vacants	0	0 %	0	0 %
Total des Inuits occupant des postes de professionnels	0	0 %	0	0 %
Total des postes de paraprofessionnels	0		0	
Total des postes de paraprofessionnels pourvus	0	0 %	0	0 %
Total des postes de paraprofessionnels vacants	0	0 %	0	0 %
Total des Inuits occupant des postes de paraprofessionnels	0	0 %	0	0 %
Total des postes administratifs	1		1	
Total des postes administratifs pourvus	1	100 %	1	100 %
Total des postes administratifs vacants	0	0 %	0	0 %
Total des Inuits occupant des postes administratifs	1	100 %	1	100 %

RAPPORT SUR LES MARCHÉS, L'APPROVISIONNEMENT ET LA LOCATION-BAIL

Rapport sur les marchés de 2021-2022

COLLECTIVITÉ	FOURNISSEUR	PROJET	MÉTHODE D'ATTRIBUTION	VALEUR EN 2021-22	VALEUR EN 2020-21	STATUT DE LA FIRME INUITE	STATUT DE L'ENTREPRISE DU NUNAVUT
Rankin Inlet	Dean Food Safety Strategies	conseil en sécurité alimentaire HACCP / QMP	FU	61 537 \$	20 775 \$	-	-
Rankin Inlet	Gowling Lafleur Henderson	Conseiller juridique	Aucun	1 392 \$	20 835 \$	-	-
Rankin Inlet	R&T Cleaning Enterprises	Services d'entretien	DPP	12 850 \$	12 075 \$	-	✓
Iqaluit	Outcrop Nunavut	Communications	Aucun	43 612 \$	46 540 \$	-	✓
Rankin Inlet	Lester Landau CPA	Audit des filiales	COC	-	50 000 \$		✓
Rankin Inlet	Crowe Mackay LLP CPA	Audit des filiales	DPP	49 637 \$	-		✓
Iqaluit	South East Nunavut	Achat des sculptures	Aucun	246 529 \$	252 875 \$		✓
Total				415 557 \$	403 100 \$		

Rapport sur les activités de location-bail de 2021-2022

COLLECTIVITÉ	FOURNISSEUR	PROJET	MÉTHODE D'ATTRIBUTION	DATE DE DÉBUT	DATE DE FIN	OPTIONS DE RENOUVELLEMENT	VALEUR EN 2021-22	VALEUR EN 2020-21	STATUT DE LA FIRME INUITE	STATUT DE L'ENTREPRISE DU NUNAVUT
Mississauga	GWL Realty	Location d'entrepôt	FU	2017-01-08	2022-07-31	Renouvelé	92 848 \$	91 706 \$	-	-
Total							92 848 \$	91 706 \$		

- DPP Demande de propositions publique
- COC Convention d'offre à commandes
- FU Fournisseur unique

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE LA SDN TABLE DES MATIÈRES

État consolidé de la situation financière	29
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé	30
État consolidé de la variation des actifs financiers nets.....	31
État consolidé des flux de trésorerie.....	32
Notes afférentes aux états financiers consolidés	33
Annexe A - Annexe consolidée des immobilisations corporelles.....	54
Annexe B - Annexe consolidée des ventes	55
Annexe C - Annexe consolidée du coût des produits vendus.....	56
Annexe D - Annexe consolidée des frais de vente et d'administration	57

Société de développement du Nunavut

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints de la Société de développement du Nunavut, pour l'exercice terminé le 31 mars 2022, et tous les renseignements contenus dans le présent rapport annuel sont la responsabilité de la direction de la Société et ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration. Les états financiers consolidés comprennent certains montants, tels que la provision pour créances douteuses, les avantages sociaux futurs et la valorisation des stocks, qui sont fondés sur les meilleures estimations et jugements de la direction.

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public au Canada. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le rapport annuel sont conformes au contenu des états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de sa responsabilité à l'égard de l'intégrité et de la fidélité des états financiers consolidés, la direction maintient également des pratiques et des systèmes de contrôle financier et de gestion qui lui permettent de fournir l'assurance raisonnable que les transactions sont autorisées, que l'actif est bien protégé, que les dossiers adéquats sont maintenus et que la Société mène ses affaires conformément aux exigences des lois applicables. Ces contrôles et pratiques contribuent à la bonne marche des affaires, à la précision des registres comptables, à la préparation en temps opportun des renseignements financiers fiables et au respect des politiques de la Société et des obligations légales.

Le conseil d'administration est chargé de veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de rapports financiers et de contrôle interne. Le conseil exerce cette responsabilité par l'intermédiaire du comité exécutif composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Le comité exécutif rencontre la direction et les vérificateurs externes qui ont libre accès aux membres du comité.

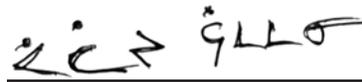
L'auditeur externe indépendant de la Société, soit la vérificatrice générale du Canada, est tenu par la loi d'auditer les opérations financières et les états financiers consolidés de la Société et de produire son rapport.



Kyle Tattuinee

Président et chef de la direction

Rankin Inlet, Canada
22 juillet 2021



Balaji Ramamani, CF, CPA, CMA, FIPA
(AUS); CIA, CMA, CRMA, CGAP, CFSA (USA);
FAIA, MCSI (UK), FCA, FCMA, MBA (IN)
Directeur financier



INDEPENDENT AUDITOR'S REPORT

To the Minister responsible for the Nunavut Development Corporation

Report on the Audit of the Consolidated Financial Statements

Opinion

We have audited the consolidated financial statements of the Nunavut Development Corporation and its subsidiaries (the Group), which comprise the consolidated statement of financial position as at 31 March 2022, and the consolidated statement of operations and accumulated surplus, consolidated statement of change in net financial assets and consolidated statement of cash flow for the year then ended, and notes to the consolidated financial statements, including a summary of significant accounting policies.

In our opinion, the accompanying consolidated financial statements present fairly, in all material respects, the consolidated financial position of the Group as at 31 March 2022, and the consolidated results of its operations, consolidated changes in its net financial assets, and its consolidated cash flows for the year then ended in accordance with Canadian public sector accounting standards.

Basis for Opinion

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our responsibilities under those standards are described in the Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements section of our report. We are independent of the Group in accordance with the ethical requirements that are relevant to our audit of the consolidated financial statements in Canada, and we have fulfilled our other ethical responsibilities in accordance with these requirements. We believe that the audit evidence we have obtained is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion.

Responsibilities of Management and Those Charged with Governance for the Consolidated Financial Statements

Management is responsible for the preparation and fair presentation of the consolidated financial statements in accordance with Canadian public sector accounting standards, and for such internal control as management determines is necessary to enable the preparation of consolidated financial statements that are free from material misstatement, whether due to fraud or error.

In preparing the consolidated financial statements, management is responsible for assessing the Group's ability to continue as a going concern, disclosing, as applicable, matters related to going concern and using the going concern basis of accounting unless management either intends to liquidate the Group or to cease operations, or has no realistic alternative but to do so.

Those charged with governance are responsible for overseeing the Group's financial reporting process.

Auditor's Responsibilities for the Audit of the Consolidated Financial Statements

Our objectives are to obtain reasonable assurance about whether the consolidated financial statements as a whole are free from material misstatement, whether due to fraud or error, and to issue an auditor's report that includes our opinion. Reasonable assurance is a high level of assurance, but is not a guarantee that an audit conducted in accordance with Canadian generally accepted auditing standards will always detect a material misstatement when it exists. Misstatements can arise from fraud or error and are considered material if, individually or in the aggregate, they could reasonably be expected to influence the economic decisions of users taken on the basis of these consolidated financial statements.

As part of an audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards, we exercise professional judgment and maintain professional skepticism throughout the audit. We also:

- Identify and assess the risks of material misstatement of the consolidated financial statements, whether due to fraud or error, design and perform audit procedures responsive to those risks, and obtain audit evidence that is sufficient and appropriate to provide a basis for our opinion. The risk of not detecting a material misstatement resulting from fraud is higher than for one resulting from error, as fraud may involve collusion, forgery, intentional omissions, misrepresentations, or the override of internal control.
- Obtain an understanding of internal control relevant to the audit in order to design audit procedures that are appropriate in the circumstances, but not for the purpose of expressing an opinion on the effectiveness of the Group's internal control.
- Evaluate the appropriateness of accounting policies used and the reasonableness of accounting estimates and related disclosures made by management.
- Conclude on the appropriateness of management's use of the going concern basis of accounting and, based on the audit evidence obtained, whether a material uncertainty exists related to events or conditions that may cast significant doubt on the Group's ability to continue as a going concern. If we conclude that a material uncertainty exists, we are required to draw attention in our auditor's report to the related disclosures in the consolidated financial statements or, if such disclosures are inadequate, to modify our opinion. Our conclusions are based on the audit evidence obtained up to the date of our auditor's report. However, future events or conditions may cause the Group to cease to continue as a going concern.
- Evaluate the overall presentation, structure and content of the consolidated financial statements, including the disclosures, and whether the consolidated financial statements represent the underlying transactions and events in a manner that achieves fair presentation.
- Obtain sufficient appropriate audit evidence regarding the financial information of the entities or business activities within the Group to express an opinion on the consolidated financial statements. We are responsible for the direction, supervision, and performance of the group audit. We remain solely responsible for our audit opinion.

We communicate with those charged with governance regarding, among other matters, the planned scope and timing of the audit and significant audit findings, including any significant deficiencies in internal control that we identify during our audit.

Report on Compliance with Specified Authorities

Opinion

In conjunction with the audit of the consolidated financial statements, we have audited transactions of the Nunavut Development Corporation coming to our notice for compliance with specified authorities. The specified authorities against which compliance was audited are Part IX of the *Financial Administration Act* of Nunavut and regulations, the *Nunavut Development Corporation Act* and regulations, and the by-laws of the Nunavut Development Corporation.

In our opinion, the transactions of the Nunavut Development Corporation that came to our notice during the audit of the consolidated financial statements have complied, in all material respects, with the specified authorities referred to above. Further, as required by the *Financial Administration Act* of Nunavut, we report that, in our opinion, the accounting principles in Canadian public sector accounting standards have been applied on a basis consistent with that of the preceding year. In addition, in our opinion, proper books of account have been kept by the Nunavut Development Corporation and the consolidated financial statements are in agreement therewith.

Responsibilities of Management for Compliance with Specified Authorities

Management is responsible for the Nunavut Development Corporation's compliance with the specified authorities. Management is also responsible for such controls as management determines is necessary to enable the Nunavut Development Corporation to comply with the specified authorities.

Auditor's Responsibilities for the Audit of Compliance with Specified Authorities

Our audit responsibilities include planning and performing procedures to provide an audit opinion and reporting on whether the transactions coming to our notice during the audit of the consolidated financial statements are in compliance with the specified authorities referred to above.



Michael B. Robichaud, CPA, CA
Principal
for the Auditor General of Canada

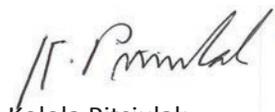
Ottawa, Canada
22 July 2022

Société de développement du Nunavut
État consolidé de la situation financière
Au 31 mars

	2022		2021	
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3)	11 099 737	\$	8 981 292	\$
Débiteurs (note 4)	610 108		623 524	
Stocks destinés à la revente (note 5[a])	1 819 529		2 114 255	
Placements de portefeuille (note 6)	693 000		1 168 000	
Total des actifs financiers	14 222 374	\$	12 887 071	\$
Passifs				
Dette (note 10)	60 000	\$	60 000	\$
Créditeurs et charges à payer (note 7)	667 428		657 061	
Avantages sociaux futurs (note 8)	351 090		150 475	
Revenus reportés	12 711		12 711	
Total des passifs	1 091 229	\$	880 247	\$
Actifs financiers nets	13 131 145	\$	12 006 824	\$
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles (annexe A)	985 353	\$	1 015 813	\$
Stocks destinés à l'utilisation (note 5 [b])	1 147 157		1 335 170	
Frais payés d'avance	53 165		15 208	
Total des actifs non financiers	2 185 675	\$	2 366 191	\$
Excédent accumulé	15 316 820	\$	14 373 015	\$

Obligations contractuelles (note 11)
Droits contractuels (note 12)

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.
Approuvé au nom du conseil d'administration



Kolola Pitsiulak
Président du conseil d'administration

Société de développement du Nunavut
État consolidé des résultats et de l'excédent accumulé
pour l'exercice clos le 31 mars

	2022		2022		2021
	Budget		Réel		Réel
Revenus					
Ventes (annexe B)	2 532 916	\$	3 930 772	\$	3 001 701
Intérêts et autres revenus	255 000		491 527		478 736
Dividendes privilégiés sur les investissements en capital de risque	90 000		96 360		100 920
Total des revenus	2 877 916	\$	4 518 659	\$	3 581 357
Charges					
Coût des produits vendus (annexe C)	2 498 278	\$	4 046 842	\$	2 952 093
Frais de vente et d'administration (annexe D)	3 465 776		3 124 565		2 798 916
Provision pour perte d'investissement en capital de risque (note 6[d] et 6[f])	-		-		126 500
Total des charges	5 964 054	\$	7 171 407	\$	5 877 509
Déficit avant les contributions du gouvernement	(3 086 138)		(2 652 748)		(2 296 152)
Contributions gouvernementales (note 9)	3 793 240	\$	3 596 553	\$	3 724 907
Excédent net de l'exercice	707 102		943 805		1 428 755
Excédent accumulé, début de l'exercice	14 373 015		14 373 015		12 944 260
Excédent accumulé, fin de l'exercice	15 080 117	\$	15 316 820	\$	14 373 015

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
État consolidé de la variation des actifs financiers nets
pour l'exercice clos le 31 mars

	2022		2022		2021	
	Budget		Réel		Réel	
Excédent net de l'exercice	707 102	\$	943 805	\$	1 428 755	\$
Immobilisations corporelles (annexe A)						
Acquisitions	(348 000)	\$	(154 685)	\$	(226 246)	\$
Amortissement	133 700		185 145		180 255	
	(214 300)	\$	30 460	\$	(45 991)	\$
Ajouts de stocks destinés à l'utilisation	-	\$	(743 456)	\$	(746 261)	\$
Utilisation de stocks destinés à l'utilisation	-		931 469		524 349	
Variation due aux frais payés d'avance	-		(37 957)		12 424	
	-	\$	150 056	\$	(209 488)	\$
Variations des actifs financiers nets	492 802	\$	1 124 321	\$	1 173 276	\$
Actifs financiers nets, début de l'exercice	12 006 824		12 006 824		10 833 548	
Actifs financiers nets, fin de l'exercice	12 499 626	\$	13 131 145	\$	12 006 824	\$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Société de développement du Nunavut
État consolidé des flux de trésorerie
pour l'exercice clos le 31 mars

	2022		2021	
Encaisse provenant des (affectée aux) activités d'exploitation				
Montants reçus des clients	3 991 592	\$	3 047 303	\$
Contributions reçues du gouvernement du Nunavut	3 613 415		3 702 103	
Autres contributions reçues	195 528		63 500	
Dividendes reçus	73 545		78 420	
Intérêts reçus	44 362		49 138	
Revenus locatifs	5 000		-	
Paiements aux fournisseurs	(2 705 577)		(2 121 516)	
Paiements aux employés	(2 389 960)		(2 191 113)	
Autres activités	(887 201)		(731 214)	
Affectée au projet de masques faciaux et l'atelier de couture	(84 115)		(182 301)	
Dépenses de projet - Formation en cours d'emploi	(33 691)		-	
Compensation versée aux pêcheurs	(10 955)		-	
Encaisse perdue à l'agence RBC (note 10[b])	-		(10 118)	
Encaisse provenant des activités d'exploitation	1 811 943		1 704 202	
Encaisse provenant des activités de financement				
Produit de la ligne de crédit RBC pour les opérations de l'Agence	-		60 000	
Encaisse provenant des activités de financement	-		60 000	
Encaisse provenant des (affectée aux) activités de placement				
Échéance des certificats de placement garanti non remboursables	100 000		100 000	
Achat de certificats de placement garanti non remboursables	-		(100 000)	
Rachat des investissements en capital de risque	375 000		75 000	
Encaisse provenant des activités de placement	475 000		75 000	
Encaisse affectée aux activités d'investissement en immobilisations				
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(154 685)		(226 246)	
Dépenses d'investissement - réparations	(13 813)		(12 113)	
Encaisse affectée aux activités d'investissement en immobilisations	(168 498)		(238 359)	
Augmentation de la trésorerie et équivalents de trésorerie	2 118 445		1 600 843	
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de l'exercice	8 981 292		7 380 449	
Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de l'exercice	11 099 737	\$	8 981 292	\$

Les notes afférentes et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

1. Pouvoirs et activités

(a) Pouvoirs

La Société de développement du Nunavut (la Société ou SDN) est une société territoriale du gouvernement du Nunavut (le gouvernement) mentionnée à l'annexe B de la *Loi sur la gestion des finances publiques* du Nunavut (LGFP) qui exerce ses activités conformément à la partie IX de la LGFP, à la *Loi sur la Société de développement du Nunavut* (la Loi) et la *Loi sur les sociétés par actions* du Nunavut.

En vertu de l'article 27 de la Loi et de l'article 149 de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)*, la Société et ses filiales sont exemptées des taxes et impôts prélevés par les corporations municipales, le gouvernement du Nunavut et le gouvernement du Canada.

(b) Activités

La Société investit directement dans des entreprises commerciales ou exploite lesdites entreprises conformément aux objectifs économiques du gouvernement par le biais placement en titres de capitaux propres, de prêts et de subventions. Ces objectifs économiques sont de créer des emplois et des sources de revenus pour les résidents du Nunavut, en particulier dans les petites collectivités, afin de stimuler la croissance des entreprises au Nunavut et de promouvoir la diversification et la stabilité économiques. La Société envisage de se départir de ses participations dans ses filiales une fois que celles-ci ont atteint un niveau de rentabilité durable. La Société vend également des biens, en majorité des produits artistiques et artisanaux, provenant de ses filiales et des collectivités du Nunavut, par l'intermédiaire de sa division des ventes.

En vertu des articles 16 et 17 de la Loi, la Société a ouvert des comptes appelés Fonds de réserve (investissement), Fonds de réserve (capital-risque), Fonds de subvention, Fonds d'investissement et Fonds de capital-risque. Ces fonds sont comptabilisés dans la trésorerie et équivalents de trésorerie dans l'état consolidé de la situation financière. La Société doit également déposer dans les fonds de réserve une somme égale à 10 % de chaque investissement en capital ou capital de risque. La Société peut différer l'allocation de 10 % pour couvrir les dépenses de projets approuvées ou utiliser les fonds de réserve pour d'autres investissements ou pour financer ses filiales et des investissements en capital de risque au moyen de prélèvements autorisés.

1. Pouvoirs et activités (suite)

(b) Activités (suite)

En vertu des articles 21, 22, 23 et 24 de la Loi, la Société a établi des directives d'investissement et de cession applicables aux sommes prélevées sur le Fonds de subvention, le Fonds d'investissement et le Fonds de capital-risque, et pour la fusion et la liquidation des investissements dans ses filiales. Les politiques et directives d'investissement actuelles, ainsi que les directives concernant la vente d'actions et autres intérêts ont été approuvées par le conseil d'administration le 24 juin 2010. Conformément à l'article 22 de la Loi, les directives concernant la vente d'actions et autres intérêts ont été approuvées par le Conseil de gestion financière du gouvernement le 25 novembre 2010.

(c) Contributions gouvernementales

Conformément à l'article 25 de la Loi, la Société doit présenter chaque année à l'approbation du Conseil de gestion financière du gouvernement un plan d'entreprise, un budget de fonctionnement et un budget d'investissement en précisant les contributions demandées, avant le début de l'exercice. La Société reçoit les contributions du gouvernement du Nunavut, telles qu'établies dans son Budget principal des dépenses, et qui sont ajustées par l'affectation des crédits supplémentaires. Les contributions sont allouées à l'interne pour l'acquisition d'investissements et de capital de risque, le financement du fonctionnement des filiales selon leurs besoins, le financement du siège social et des ventes, les contributions aux projets d'investissement dans les sociétés par actions, le remboursement des charges de développement d'entreprise et l'achat d'immobilisations pour la Société.

La Société et ses filiales sont tributaires économiquement des contributions gouvernementales pour leurs activités courantes.

(d) Budget

Les soldes budgétaires consolidés sont fournis aux fins de comparaison et proviennent du Budget principal des dépenses qui a été approuvé par le gouvernement du Nunavut et le conseil d'administration.

2. Principales conventions comptables

(a) Méthode comptable

Ces états financiers consolidés sont préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public du Canada.

2. Principales conventions comptables (suite)

(b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les charges de la société mère, la Société de développement du Nunavut, et de ses filiales. La Société a le contrôle de chacune de ses huit filiales énumérées ci-dessous par le biais de sa participation dans leurs capitaux propres et d'autres indicateurs pertinents. Par conséquent, les actifs financiers, les passifs, les actifs non financiers, les revenus et les charges de chacune de ces huit filiales ont été entièrement consolidés ligne par ligne. Toutes les transactions et les soldes interentreprises sont éliminés lors de la consolidation.

Le tableau qui suit fait état des investissements dans les filiales faisant partie du périmètre comptable par secteurs opérationnels :

Investissements dans les filiales	Lieu	Pourcentage de participation	Date de constitution
Viande et poisson :			
Kivalliq Arctic Foods Ltd.	Rankin Inlet	100%	2 octobre 1992
Kitikmeot Foods Ltd.	Cambridge Bay	98%	9 avril 1992
Papiruaq Fisheries Ltd.	Whale Cove	51%	1er février 1993
Artisanat :			
Ivalu Ltd.	Rankin Inlet	100%	2 octobre 1992
Jessie Oonark Ltd.	Baker Lake	100%	25 septembre 1991
Kiluk Ltd.	Arviat	100%	3 avril 1996
Taluq Designs Ltd.	Taloyoak	51%	12 avril 1995
Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd.	Pangnirtung	51%	1er mars 1994

La part des actionnaires sans contrôle dans Papiruaq Fisheries Ltd., Taluq Designs Ltd. et Uqqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd. a été réduite à zéro par les pertes d'exploitation attribuables aux intérêts minoritaires. Ces pertes se limitent à la part des actionnaires sans contrôle dans le capital des filiales. Les excédents ainsi que toute autre perte revenant aux intérêts minoritaires sont attribués à la société mère exclusivement. Tout gain ultérieur sera pleinement attribué à la société mère jusqu'à ce que les pertes assumées relativement aux intérêts minoritaires aient été recouvrées. Au 31 mars 2022, le cumul des pertes d'exploitation applicables aux intérêts minoritaires des filiales énumérées ci-dessus s'établit à 585 616 \$ (2021 - 640 288 \$).

2. Principales conventions comptables (suite)

(c) Utilisation d'estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers consolidés conformément aux NCSP exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur les montants déclarés dans les états financiers consolidés et les notes afférentes pour l'exercice visé. Compte tenu de leur nature même, ces estimations sont sujettes à une incertitude de mesure. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours des exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers consolidés. Cependant, au moment de leur préparation, la direction considère que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables.

Les éléments les plus importants exigeant une estimation de la direction sont la durée de vie utile des immobilisations corporelles, la provision pour créances douteuses, la provision visant à réduire les stocks destinés à l'utilisation et les stocks destinés à la revente à leur valeur estimative de réalisation nette, ainsi que la provision pour perte d'investissement en capital de risque. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

(d) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes bancaires nets de chèques en circulation, les dépôts à court terme, très liquides, et les certificats de placement garantis remboursables qui peuvent être retirés à tout moment. L'excédent de trésorerie détenu par la société mère génère des revenus d'intérêts basés sur le taux d'intérêt bancaire du gouvernement.

(e) Débiteurs

Les comptes débiteurs sont évalués au moindre du coût ou de la valeur recouvrable nette. Si nécessaire, des provisions pour moins-value sont inscrites lorsqu'il n'y a pas de perspective réaliste de recouvrement sur la base des événements passés, des conditions actuelles et de toutes les circonstances connues à la date de la préparation des états financiers consolidés, y compris les événements passés et les conditions actuelles.

Les débiteurs qui sont connus pour être irrécouvrables sont radiés lorsqu'ils sont identifiés et approuvés conformément aux dispositions de l'article 82 de la LGFP.

(f) Stocks

Les stocks destinés à la revente incluent les produits finis artistiques ou artisanaux et les produits de viande et de poisson, évalués au plus faible de leur coût ou de la valeur estimative de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût pour les produits uniques en leur genre (comme les sculptures) a été déterminé en fonction du coût de production actuel, qui inclut la main-d'œuvre, les matières brutes et les frais généraux.

2. Principales conventions comptables (suite)

(f) Stocks (suite)

Les stocks destinés à l'utilisation comprennent les matières premières des produits artistiques et artisanaux, les produits de base de viande et poisson et les produits en cours, ainsi que les matériaux d'emballages et les fournitures et sont évalués au plus faible du coût ou de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les moins-values, lorsqu'elles sont comptabilisées, entraînent une radiation au coût de la valeur de réalisation nette et sont enregistrées comme une charge dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé.

(g) Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille incluent les investissements dans une organisation qui ne font pas partie des états financiers consolidés de la Société et sont comptabilisés à la valeur d'acquisition. Ces placements sont normalement sous forme de titres de participation ou de titres de créance dans l'entité détenue. Les revenus de dividendes sont constatés au moment de leur déclaration et les gains et pertes sur les ventes des placements de portefeuille sont comptabilisés comme des revenus dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé lorsqu'ils sont réalisés.

Lorsqu'un placement de portefeuille subit une moins-value durable, sa valeur comptable doit être réduite pour tenir compte de cette moins-value, et est comptabilisé comme une charge dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé. Lorsqu'un placement de portefeuille a été déprécié pour reconnaître une moins-value, la nouvelle valeur comptable est réputée être la nouvelle base de coût pour les besoins comptables ultérieurs et, par conséquent, une augmentation de valeur ultérieure n'est comptabilisée que lorsqu'elle est réalisée.

(h) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont des actifs non financiers dont la durée de vie utile excède la durée d'un exercice financier et dont l'utilisation est prévue sur une base continue aux fins de la prestation des services de la Société. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Les coûts comprennent les services contractuels, la main-d'œuvre directe, les matériaux et les fournitures, ainsi que les coûts de développement. Les immobilisations corporelles contribuées sont comptabilisées à leur juste valeur ou à une valeur théorique si la juste valeur ne peut être déterminée.

Les immobilisations corporelles comprennent les immeubles, les améliorations locatives, le matériel roulant, les équipements, le mobilier et le matériel de bureau et le matériel informatique et sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé. Une fois mis en service, ils sont amortis de façon linéaire sur leur durée de vie utile estimée, à l'exception des améliorations locatives, qui sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie utile et la durée de location du bail.

2. Principales conventions comptables (suite)

(h) Immobilisations corporelles (suite)

Les taux d'amortissement suivants sont utilisés:

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Immeubles	10 - 20 ans
Équipements	5 ans
Améliorations locatives	5 - 10 ans
Mobilier et matériel de bureau	5 - 10 ans
Matériel informatique	1 - 3 ans
Matériel roulant	5 ans

Les immobilisations corporelles en construction ou en développement sont comptabilisées à titre de travaux en cours sans amortissement jusqu'à l'exercice duquel l'immobilisation est mise en service. Le coût des permis est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ils sont obtenus.

Lorsque les conditions indiquent qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus aux habiletés de la Société à fournir des biens et des services ou que la valeur des revenus économiques futurs associés à l'immobilisation corporelle vaut moins que la valeur comptable, le coût de l'immobilisation corporelle est réduit afin de refléter le déclin de la valeur de l'actif.

(i) Avantages sociaux futurs

Indemnité de départ, indemnité de cessation d'emploi, aide au relogement et congé de maladie

Les employés de la Société ne constituent pas des employés de la fonction publique au sens de la *Loi sur la fonction publique*.

Les avantages sociaux futurs comprennent les indemnités de départ, les indemnités de cessation d'emploi, l'aide au relogement et les indemnités de congé de maladie.

Selon leurs conditions d'emploi et leur ancienneté, certains employés sont admissibles à des indemnités de départ selon leurs années de service. Ces avantages sont versés au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès de l'employé. Le passif estimatif et les frais connexes associés à ces avantages sociaux sont constatés au fur et à mesure que les employés les gagnent, et leur calcul s'appuie sur les meilleures hypothèses et estimations de la direction.

2. Principales conventions comptables (suite)

(i) Avantages sociaux futurs (suite)

Indemnité de départ, indemnité de cessation d'emploi, aide au relogement et congé de maladie (suite)

Certains employés qui sont licenciés ont également droit à des indemnités basées sur leurs années de service. Les indemnités de cessation d'emploi sont enregistrées quand la Société ne peut plus retirer son offre de licenciement.

Certains employés ont également droit à une aide financière pour leur relogement et celle de leurs effets personnels lorsqu'ils démissionnent ou prennent leur retraite dans leur communauté d'emploi et retournent à leur point d'affectation initial. L'indemnité est versée au moment de la démission ou du départ à la retraite de l'employé. Le coût attendu de l'indemnité est comptabilisé comme un passif sur la base de la meilleure estimation de la direction.

Les avantages sociaux futurs comprennent également les indemnités de congé de maladie auxquelles les employés ont droit en vertu de leur contrat de travail. Les employés sont autorisés à accumuler des congés de maladie non utilisés, mais ces avantages ne sont pas acquis et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des droits aux congés de maladie accumulés qui devraient être utilisés dans les années à venir est basé sur la meilleure estimation par la direction de l'utilisation des congés de maladie des employés actifs.

Contributions à un régime enregistré d'épargne-retraite

La Société verse des cotisations pour le compte de ses employés à des régimes enregistrés d'épargne-retraite, jusqu'à concurrence du plafond prescrit dans leurs contrats de travail. Les cotisations ne sont pas obligatoires pour les employés. Ces cotisations représentent l'ensemble des obligations de la Société. Elles sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé comme frais de vente et d'administration et sont incluses dans les salaires et avantages sociaux à l'annexe D. Au cours de l'exercice, ces cotisations ont totalisé 39 499 \$ (30 868 \$ en 2021).

(j) Contributions gouvernementales

Les transferts gouvernementaux sont comptabilisés à titre de revenu lorsque le financement est autorisé et que les critères d'admissibilité sont remplis, sauf dans la mesure où les conditions de financement donnent lieu à une obligation qui répond à la définition d'un passif. Dans ce dernier cas, les transferts sont comptabilisés comme produits reportés. Les contributions gouvernementales sont comptabilisées dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé lorsque le passif stipulé est réglé.

2. Principales conventions comptables (suite)

(k) Revenus

Les revenus sont constatés et comptabilisés selon la méthode de comptabilité d'exercice au cours de l'exercice où les opérations ou les événements produisent des revenus et lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré.

(l) Instruments financiers

Les instruments financiers sont classés par catégories d'actifs financiers et de passifs financiers. Voici une liste des instruments financiers de la Société et de leurs bases de mesure :

<u>Actifs financiers</u>	<u>Base de mesure</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Coût
Débiteurs	Coût
Placements de portefeuille	Coût

<u>Passifs financiers</u>	<u>Base de mesure</u>
Dette	Coût
Créditeurs et charges à payer	Coût

Tous les actifs financiers sont testés chaque année pour une moins-value. Lorsque les actifs financiers font l'objet d'une perte de valeur, celle-ci est enregistrée dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé. Des actifs financiers qui ont fait l'objet d'une réduction de valeur ou d'une radiation ne sont pas renversés suite à une augmentation de valeur.

La valeur comptable des actifs financiers et des passifs financiers se rapproche de leur juste valeur. Les coûts de transaction sont les coûts marginaux directement imputables à l'acquisition ou l'émission d'un actif financier ou d'un passif financier. Ces coûts sont ajoutés à la valeur reportée des éléments dans la catégorie des coûts lors de leur constatation initiale.

(m) Opérations entre apparentés

Opérations interentités

La Société est apparentée au regard de la propriété en commun, à tous les ministères et sociétés territoriales du gouvernement du Nunavut. La Société conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités, selon des modalités commerciales normales. Ces opérations sont mesurées à la valeur d'échange, c'est-à-dire le montant réel de la contrepartie donnée et négociée entre les parties apparentées.

La Société reçoit sans frais une assurance du gouvernement du Nunavut, qui n'est pas comptabilisée dans ces états financiers consolidés, en raison du montant qui est négligeable.

2. Principales conventions comptables (suite)

(m) Opérations entre apparentés (suite)

Autres opérations entre apparentés

D'autres apparentés comprennent les personnes qui sont parmi les principaux dirigeants (président, directeur financier et membres du conseil d'administration) ou les proches parents de ces personnes, ainsi que les entités soumises au contrôle exclusif ou partagé d'un des principaux dirigeants ou d'un proche parent de l'un d'eux.

Les opérations avec les apparentés, autres que les opérations interentités sont enregistrées à la valeur d'échange. Ces opérations entre apparentés se font dans le cours normal de ses activités, selon des modalités commerciales normales.

(n) Information sectorielle

La SDN compte deux secteurs opérationnels, viande et poisson, et artisanat. Ces secteurs sont composés des filiales dont les activités primaires sont principalement reliées aux catégories qui leur ont été assignées. Aux fins de la présentation de données sectorielles, des informations sommaires sont fournies aux annexes B, C et D, sous les mêmes catégories assignées aux filiales à la note 2(b).

(o) Changements aux normes comptables

Un certain nombre de normes nouvelles et modifiées utilisées par le CCSP ne sont pas encore en vigueur et n'ont pas été appliquées dans la préparation des présents états financiers consolidés. La Société prévoit adopter ces normes nouvelles et modifiées à leur date d'entrée en vigueur et évalue actuellement l'incidence que ces normes auront sur les états financiers consolidés de la Société. Les normes qui entreront en vigueur sont les suivantes:

Le chapitre *SP 3280 Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations* est en vigueur pour l'exercice commençant le 1er avril 2022 ou après. Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter un passif pour les obligations de mise hors service d'une immobilisation ainsi que les coûts d'exploitation, d'entretien et de surveillance après la mise hors service.

Le chapitre *SP 3400 Revenus* est en vigueur pour l'exercice commençant le 1er avril 2023 ou après. Ce chapitre établit des normes sur la façon de comptabiliser et de présenter les revenus. Plus précisément, il fait la distinction entre les revenus provenant d'opérations qui comprennent des obligations de prestation et les revenus provenant d'opérations qui ne comprennent pas d'obligations de prestation.

3. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 mars 2021</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie détenues par :		
Société mère	8 231 405 \$	6 907 684 \$
Filiales	<u>2 868 332</u>	<u>2 073 608</u>
	<u>11 099 737 \$</u>	<u>8 981 292 \$</u>

La trésorerie détenue par la société mère est ajoutée aux excédents de trésorerie du gouvernement. Des retraits sont possibles à tout moment et ne sont pas limités par la date d'échéance des investissements du gouvernement. La trésorerie détenue dans le compte bancaire d'exploitation et le compte de fonds de la société mère accumulent des intérêts à des taux variant entre 2,45 % et 2,70 % (2021 – 2,30 % et 2,45 %) par année sur la moyenne quotidienne des soldes créditeurs quotidiens à la fermeture. Un revenu de placement de 96 045 \$ (2021 - 100 920 \$) a été comptabilisé dans l'état consolidé des résultats et de l'excédent accumulé au poste Intérêts et autres revenus.

La trésorerie détenue par la société mère comprend les soldes de fonds et de réserves suivants:

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 mars 2021</u>
Fonds de capital-risque	3 823 629 \$	3 067 584 \$
Fonds d'investissement	1 212 693	1 185 406
Fonds de réserve (investissements)	556 089	537 660
Fonds de subvention	189 000	189 000
Fonds de réserve (capital-risque)	<u>107 950</u>	<u>145 450</u>
Total des fonds	<u>5 889 361 \$</u>	<u>5 125 100 \$</u>

Au 31 mars 2022, Kivalliq Arctic Foods Ltd disposait d'un dépôt à court-terme constitué de certificats de placement garanti remboursables à taux fixe totalisant 100 000 \$ portant un taux d'intérêt de 0,001 % par an arrivant à échéance en juillet 2022.

4. Débiteurs

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 mars 2021</u>
Apparentés		
Gouvernement du Nunavut - Ministères	152 785 \$	248 152
Actionnaires sans contrôle	<u>20 470</u>	<u>58 563</u>
	173 255 \$	306 715 \$
Tierces parties	<u>962 992</u>	<u>834 402</u>
Total des débiteurs	1 136 247 \$	1 141 117 \$
Moins : Provision pour créances douteuses (Note 10[a])	<u>(526 139)</u>	<u>(517 593)</u>
Débiteurs nets	<u>610 108 \$</u>	<u>623 524 \$</u>

5. Stocks

(a) Destinés à la revente

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 mars 2021</u>
Artisanat	2 577 888 \$	2 672 786 \$
Viande et poisson	<u>32 581</u>	<u>32 609</u>
Total des stocks destinés à la revente	2 610 469 \$	2 705 395 \$
Moins : provision pour moins-value des stocks	<u>(790 940)</u>	<u>(591 140)</u>
Total net des stocks destinés à la revente	<u>1 819 529 \$</u>	<u>2 114 255 \$</u>

Au cours de l'exercice, des stocks de 14 265 \$ (19 515 \$ en 2021) ont été réduits, ce qui nécessite une divulgation en vertu de la *LGFP* du Nunavut.

(b) Destinés à l'utilisation

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 mars 2021</u>
Matières premières et produits en cours		
Artisanat	213 544 \$	180 919 \$
Viande et poisson	<u>867 411</u>	<u>1 061 857</u>
	<u>1 080 955 \$</u>	<u>1 242 776 \$</u>
Matériel d'emballage et de processus		
Artisanat	70 755 \$	60 187 \$
Viande et poisson	<u>105 851</u>	<u>118 269</u>
	<u>176 606 \$</u>	<u>178 456 \$</u>
Total des stocks destinés à l'utilisation	1 257 561 \$	1 421 232 \$
Moins : provision pour moins-value des stocks	<u>(110 404)</u>	<u>(86 062)</u>
Total net des stocks destinés à l'utilisation	<u>1 147 157 \$</u>	<u>1 335 170 \$</u>

6. Placements de portefeuille

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 mars 2021</u>
Placement en actions privilégiées dans -		
(a) Arctic UAV Inc.	143 000 \$	443 000 \$
(b) Tukumaaq Inc	175 000	250 000
(c) Arctic Fisheries Alliance Limited Partnership	250 000	250 000
(d) NunaVet Animal Hospital Inc.	126 500	126 500
(e) CHOU Consulting and Development Inc.	125 000	125 000
(f) Sudliq Developments Ltd.	375 000	375 000
	<u>1 194 500</u>	<u>1 569 500</u>
(g) CPG non rachetables	<u>-</u>	<u>100 000</u>
Provision pour perte d'investissement en capital de risque (Note 6[d] et 6[f])	(501 500)	(501 500)
	<u>693 000 \$</u>	<u>1 168 000 \$</u>

(a) Arctic UAV Inc. (UAV)

En mars 2022, UAV (Iqaluit) a racheté (remboursé) 300 000 de ses actions privilégiées de catégories C sans droit de vote, sur les 443 000 actions privilégiées de catégorie C sans droit de vote détenues par la Société. La Société est un actionnaire enregistré de 143 000 actions privilégiées de catégorie C sans droit de vote dans UAV. Les droits liés à ces actions privilégiées de catégorie C sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. Le montant de dividende au titre de ces actions s'accumulera quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu chaque année par UAV à la Société. Les actions privilégiées de catégorie C sont rachetables en mars 2025 à leur valeur nominale.

(b) Tukumaaq Inc. (TI)

En mars 2022, TI (Clyde River) a racheté (remboursé) 75 000 de ses actions privilégiées, sur les 250 000 d'actions privilégiées détenues par la Société. La Société est détentrice inscrite de 175 000 actions privilégiées de catégorie A sans droit de vote de TI. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,5 % par année, montant payable en versements mensuels le premier jour de chaque mois par TI à la Société. Les actions sont rachetables en mars 2024 à leur valeur nominale.

6. Placements de portefeuille (suite)

(c) Arctic Fisheries Alliance Limited Partnership (AFL)

La Société est détentrice inscrite de 250 actions privilégiées de société en commandite de catégorie D dans AFL. Les droits au porteur de telles actions sont régis par un contrat de société conclu entre Masiliit Corporation à titre de commandité et les commanditaires. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,25 % par année. Le montant de dividende au titre des actions privilégiées de catégorie D s'accumule quotidiennement, en vertu d'un taux annuel composé et sera versé à terme échu à la Société pour la société en commandite le dernier jour ouvrable de chaque mois. Les actions rachetables en mars 2020 à leur valeur nominale n'avaient pas été rachetées au 31 mars 2022.

(d) NunaVet Animal Hospital Inc. (NAHI)

La Société est détentrice inscrite de 126 500 actions privilégiées de premier rang de catégorie A dans NAHI. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution de dividendes privilégiés cumulatifs fixes de 6,0 % par année. 115 000 actions qui étaient rachetables en mars 2021 à leur valeur nominale n'avaient pas été rachetées au 31 mars 2022. Les 11 500 actions restantes, qui étaient également rachetables en mars 2022 à leur valeur nominale, n'avaient pas été rachetées au 31 mars 2022.

En 2021, la Société a déterminé qu'il y avait une perte de valeur du placement de portefeuille qui a été considérée comme une baisse « autre que temporaire ». Par conséquent, la Société a réduit la valeur comptable nette de cet investissement à néant en enregistrant une provision pour perte d'investissement en capital de risque de 126 500 \$ en 2021.

(e) CHOU Consulting and Development Inc. (CHOU)

La Société est une détentrice enregistrée de 125 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie A dans CHOU. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution préférentielle fixe et cumulative de 6,0 % par an, qui est payable en versements trimestriels. Les actions rachetables en mars 2022 à leur valeur nominale n'avaient pas été rachetées au 31 mars 2022.

6. Placements de portefeuille (suite)

(f) Sudliq Developments Ltd. (SDL)

La Société est détentrice inscrite de 375 000 actions privilégiées de premier rang de catégorie E dans SDL. Les droits liés à ces actions sont régis par une convention unanime des actionnaires et un accord de souscription d'actions. La Société est en droit de recevoir une distribution cumulative à taux préférentiel fixe de 6,0 % par année. Les actions sont rachetables en décembre 2024 à leur valeur nominale.

En 2020, la Société a déterminé qu'il y avait une perte de valeur du placement de portefeuille qui a été considérée comme une baisse « autre que temporaire ». Par conséquent, la Société a réduit la valeur comptable nette de cet investissement à néant en enregistrant une provision pour perte d'investissement en capital de risque de 375 000 \$ au cours de l'exercice précédent.

(g) CPG non rachetables

Au 31 mars 2021, Kivalliq Arctic Foods Ltd disposait d'un dépôt à terme de plus de 90 jours constitué de certificats de placement garanti non remboursables à taux fixe de 100 000 \$ portant un taux d'intérêt de 0,20 % par an et arrivant à échéance en juillet 2021.

7. Crédoiteurs et charges à payer

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 mars 2021</u>
Apparentés - Gouvernement du Nunavut		
Division des produits pétroliers	64 757 \$	109 353 \$
Sociétés territoriales	31 178	30 456
Ministères	23 481	17 223
Apparentés - Actionnaires sans contrôle	-	7 380
	<u>119 416 \$</u>	<u>164 412 \$</u>
Tierces parties	320 045	283 824
Indemnité de congé annuel et heures compensatoires	<u>227 967</u>	<u>208 825</u>
Total des crédoiteurs et charges à payer	<u>667 428 \$</u>	<u>657 061 \$</u>

Tous les montants ci-dessus ne portent pas d'intérêts et comportent des conditions de paiement normales

8. Avantages sociaux futurs

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 mars 2021</u>
Indemnités de départ	247 728 \$	87 139 \$
Congé de maladie	88 362	48 336
Aide au relogement	<u>15 000</u>	<u>15 000</u>
	<u>351 090 \$</u>	<u>150 475 \$</u>

La Société offre des indemnités de départ à ses employés qui y ont droit. Les conditions d'emploi prévoient que la plupart des employés comptant plus d'une année de service continu et ayant atteint l'âge de 55 ans sont admissibles aux indemnités de départ, selon leurs années de service et leur salaire au moment de la démission, du départ à la retraite ou du décès. Les indemnités maximales d'un employé représentent de 30 à 52 semaines de salaire, selon l'employé admissible. La Société offre également des congés de maladie à ses employés admissibles. Les congés de maladie sont accumulés mensuellement en fonction des jours travaillés au cours du mois. Les congés de maladie accumulés ne peuvent être liquidés en espèces et ne sont pas rachetés en cas de licenciement.

Des aides au relogement ont été comptabilisées pour les employés recrutés dans d'autres collectivités et sont basées sur le coût estimé de leur relogement au moment de leur retraite ou de leur démission.

Ces indemnités ne sont pas préalablement capitalisées et par conséquent, ne comporte pas d'actifs, ce qui entraîne un déficit du régime égal à l'obligation au titre des indemnités constituées.

Le tableau suivant présente un rapprochement des soldes d'ouverture et de clôture des avantages sociaux des employés:

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 mars 2021</u>
Avantages sociaux futurs, début de l'exercice	150 475 \$	118 493 \$
Coût des avantages pour l'exercice	200 615	59 297
Avantages payés au cours de l'exercice	<u>(-)</u>	<u>(27 315)</u>
Avantages sociaux futurs, fin de l'exercice	<u>351 090 \$</u>	<u>150 475 \$</u>

9. Contributions gouvernementales

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Paiements de subvention du gouvernement du Nunavut		
Aux fins de fonctionnement	2 858 000 \$	2 858 000 \$
Aux fins de capital de risque	270 000	270 000
Aux fins d'investissement	<u>230 000</u>	<u>230 000</u>
	<u>3 358 000 \$</u>	<u>3 358 000 \$</u>
Autres contributions du gouvernement du Nunavut		
Autres contributions directes aux filiales	<u>238 553</u>	<u>366 907</u>
	<u>3 596 553 \$</u>	<u>3 724 907 \$</u>

10. Instruments financiers

Gestion du risque

La direction de la Société définit les éléments du risque, élabore des systèmes et des processus pour identifier, mesurer et gérer le risque. Elle présente son rapport sur la gestion du risque au conseil d'administration annuellement pour en obtenir son approbation. Un processus de gestion du risque, visant à comprendre, identifier, évaluer et atténuer les risques, surveiller les contrôles et communiquer les résultats a été établi et fait l'objet d'une révision annuelle.

Aucun changement du niveau de risque ne s'est produit depuis l'exercice précédent et aucune modification n'a été apportée aux pratiques de gestion du risque utilisées.

La Société est exposée aux risques suivants en raison des instruments financiers qu'elle détient :

(a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène, de ce fait, l'autre partie à subir une perte financière. La Société est exposée au risque de crédit en raison des dépôts de trésorerie et équivalents de trésorerie auprès d'institutions financières, à la vente de produits aux clients donnant lieu à des débiteurs, et aux investissements dans les entreprises commerciales par l'achat d'actions.

10. Instruments financiers (suite)
(a) Risque de crédit (suite)

Pour la trésorerie et équivalents de trésorerie déposées dans des comptes portant intérêt et dans les CPG non rachetables dans les placements de portefeuille, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable inscrite à l'état consolidé de la situation financière. Le risque associé à la trésorerie et équivalents de trésorerie et aux CPG non rachetables est considérablement réduit en s'assurant que les actifs financiers sont placés auprès d'institutions financières bien capitalisées. Au 31 mars 2022, il n'y avait aucune concentration pertinente connue de risque de crédit par type de dépôt ou d'institution.

En ce qui a trait aux débiteurs, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. L'exposition au risque en lien avec les débiteurs est directement influencée par la capacité des clients à respecter leurs engagements. Cette capacité dépend entre autres de l'exposition des clients aux fluctuations de l'économie du Nunavut. Pour atténuer ce risque, la Société effectue un suivi régulier de ses débiteurs.

Au 31 mars 2022, le classement par échéance des débiteurs est le suivant :

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 mars 2021</u>
Courant	413 386 \$	378 071 \$
31 à 60 jours	80 798	55 485
61 à 90 jours	10 469	35 334
Plus de 90 jours	<u>105 455</u>	<u>154 634</u>
Total des débiteurs	<u>610 108 \$</u>	<u>623 524 \$</u>

La Société considère qu'un compte débiteur est en souffrance lorsqu'un client n'a pas effectué un paiement conformément aux conditions de paiement. Le tableau suivant présente la valeur comptable des débiteurs en souffrance, mais qui n'ont pas été classées comme dépréciées parce qu'elles ne répondaient pas au critère de dépréciation.

Débiteurs en souffrance, mais non dépréciées :

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 mars 2021</u>
31 à 60 jours	80 798	55 485
61 à 90 jours	10 469	35 334
Plus de 90 jours	<u>105 455</u>	<u>154 634</u>
Total	<u>196 722 \$</u>	<u>245 453 \$</u>

10. Instruments financiers (suite)

(a) Risque de crédit (suite)

La diminution du solde des débiteurs en souffrance, mais non dépréciés, est due à une augmentation des recouvrements en 2021-22 en raison de l'impact financier de la pandémie de COVID-19 sur la clientèle.

À la fin de 2022, on n'observait aucune concentration du risque de crédit selon le type de client ou de lieu.

La Société utilise un compte de provision pour pallier aux éventuelles pertes de crédit attribuables aux débiteurs. Le mouvement dans le compte de provision durant l'exercice était le suivant :

	<u>31 mars 2022</u>	<u>31 mars 2021</u>
Solde au début de l'exercice	517 593 \$	454 487 \$
Provision complémentaire enregistrée au cours de l'exercice	<u>8 546</u>	<u>63 106</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>526 139 \$</u>	<u>517 593 \$</u>

Pour les placements de portefeuille, l'exposition maximale au risque de crédit correspond à la valeur comptable à l'état consolidé de la situation financière. L'exposition au risque liée aux placements de portefeuille est directement influencée par la capacité des entités détenues à respecter leurs engagements. Cette capacité dépend entre autres de l'exposition des investisseurs aux fluctuations de l'économie du Nunavut. Pour atténuer ce risque, la Société a établi des directives précises à respecter avant d'investir dans une filiale. La Société passe également régulièrement en revue les pratiques des entités détenues une fois l'investissement fait, et peut parfois céder ses intérêts pour réduire davantage les risques de pertes importantes liées à ses investissements.

Au 31 mars 2022, la Société estime qu'il n'y a pas de risque de crédit important lié à ses placements de portefeuille, à l'exception de la provision pour perte d'investissement en capital de risque décrite aux notes 6(d) et 6(f). Au 31 mars 2022, il n'y a aucune concentration pertinente connue de risque de crédit par groupement d'entreprises.

(b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt sur le marché.

La Société de développement du Nunavut dispose d'une facilité de découvert non garantie de 100 000 \$ au taux préférentiel de la banque. Au 31 mars 2022, aucun prélèvement n'a été effectué (2021 – nil).

10. Instruments financiers (suite)

(b) Risque de taux d'intérêt (suite)

Kivalliq Arctic Foods Ltd. a une marge de crédit d'exploitation de 420 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 1,25 %. La marge de crédit est couverte par une garantie et une cession de priorité signée par la société mère. Au 31 mars 2022, aucun prélèvement n'a été effectué (2021 – nil). Kitikmeot Foods Ltd a une marge de crédit d'exploitation de 200 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel majoré de 0,5 %. La marge de crédit est couverte par une garantie et une cession de priorité signée par la société mère. Au 31 mars 2022, aucun prélèvement n'a été effectué (2021 – nil).

Depuis la création de l'Agence RBC en octobre 2019 à Pangnirtung, Uqqurmiut Arts and Craft Ltd. (1993) dispose d'une marge de crédit d'exploitation renouvelable de 100 000 \$ au taux préférentiel de la banque, garantie par une caution signée par la société mère, pour financer les activités quotidiennes de l'Agence RBC à Pangnirtung. L'encours du prêt d'exploitation au 31 mars 2022 était de 60 000 \$ (2021 - 60 000 \$).

Le taux d'intérêt variable sur le prêt de l'Agence RBC soumet la Société à un risque de flux de trésorerie lié au taux d'intérêt. Pour chaque variation de 1 % du taux d'intérêt, la variation des charges d'intérêt annuelles serait de 600 \$ (2021 - 600 \$).

La Société est également exposée à ce risque à travers son prêt bancaire d'exploitation, puisque toute variation du taux d'intérêt se répercutera sur sa charge d'intérêts. La Société n'a pas utilisé le prêt d'exploitation bancaire au cours de l'exercice, atténuant ainsi tout risque de taux d'intérêt.

(c) Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité ne soit pas en mesure de remplir ses obligations financières à l'échéance. La Société est exposée au risque de liquidité sur ses passifs financiers (crédoeurs et charges à payer, ainsi que la dette). La Société gère le risque de liquidité en surveillant continuellement les prévisions et la trésorerie actuelle et prévisionnelle pour s'assurer de conserver suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités. La dette de la Société à l'égard de l'Agence RBC à Pangnirtung n'arrivera à échéance que lorsque l'Agence cessera d'exister. D'autres passifs financiers devraient arriver à échéance dans moins d'un an.

La Société ne prévoit aucune difficulté à faire face à ses obligations futures en lien avec ses passifs financiers. La Société estime qu'elle a accès à un capital suffisant par l'entremise des flux de trésorerie générés à l'interne, l'aide du financement public et les sources externes, y compris les facilités d'emprunt permettant de répondre aux prévisions de dépenses pour l'exercice en cours.

11. Obligations contractuelles

La Société a conclu un contrat de location-exploitation à long terme pour la location de ses bureaux et d'un espace de vente, lequel expirera en juillet 2027. Les paiements minimaux futurs par exercice financier sont exigibles comme suit :

2023	121 420 \$
2024	140 816
2025	146 420
2026	152 268
2027	158 392
Par la suite	<u>53 488</u>

772 804 \$

Kitikmeot Foods Ltd., une entreprise filiale de la Société de développement du Nunavut, a un contrat de location à long terme avec le hameau de Cambridge Bay pour un terrain comprenant son usine de transformation de la viande, son usine de transformation du poisson ainsi qu'une maison pour le personnel. Les paiements minimaux futurs par exercice financier sont exigibles comme suit :

2023	2 496 \$
2024	2 496
2025	2 496
2026	2 496
2027	<u>2 496</u>
	<u>12 480 \$</u>

Et ensuite, à chaque année 2 496 \$

12. Droits contractuels

La Société a le droit de recevoir des distributions préférentielles annuelles cumulatives fixes de son placement de portefeuille. Les droits contractuels de la Société pour des actifs futurs dans le respect de ses six investissements en capital de risque sont comme suit :

2023	58 080 \$
2024	58 080
2025	<u>41 080</u>
Total	<u>157 240 \$</u>

« Uqurmiut Arts & Crafts (1993) Ltd. », (UAC), a signé un contrat avec « Pangnirtung Post Office dealership », « RBC Agency service » et « QINIQ 4G-Community Service Provider (« 4G-CSP agreement ») à Pangnirtung».

12. Droits contractuels (suite)

L'entente pour une concession de bureau de poste intervenue entre UAC et Postes Canada, concerne les opérations du comptoir postal de Pangnirtung. Cette entente n'a pas d'expiration, sauf si les deux parties s'entendent pour y mettre fin. L'entente de service de l'agence RBC est conclue entre l'UAC et la Banque Royale du Canada (RBC). UAC a été nommée mandataire de RBC pour fournir des services bancaires et connexes au nom de la Banque, dans la communauté de Pangnirtung. Cette entente n'a pas d'expiration, sauf si les deux parties s'entendent pour y mettre fin. L'entente de 4G-CSP est conclue entre UAC et SSI Micro Ltd (SSI). UAC agit en tant qu'agent de SSI à Pangnirtung et les revenus tirés du contrat comprennent des honoraires mensuels et plusieurs redevances sur les services. Cette entente n'a pas d'expiration, sauf si les deux parties s'entendent pour y mettre fin.

Une estimation des droits contractuels pour les actifs futurs pouvant être tirés de UAC ne peut être déterminée avec exactitude, car elles sont fondées sur divers facteurs tels que l'utilisation mensuelle et le niveau de service.

13. IMPACTS DE LA COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a qualifié de pandémie mondiale l'apparition d'un nouveau coronavirus (COVID-19), qui s'est propagé au Canada et à travers le monde. Cette pandémie a amené les gouvernements et les territoires du Canada et du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour limiter la propagation du virus.

Au cours de l'année, la pandémie a eu un impact sur les activités de la Société, notamment la fermeture de bureaux en raison des mesures de santé publique mises en œuvre par décret territorial. Bien que la pandémie n'ait pas eu d'impact significatif sur le portefeuille d'investissement de la Société, la direction surveille régulièrement son portefeuille afin d'identifier et de traiter tout problème potentiel qui pourrait avoir un impact sur la valeur de ses investissements. Comme la pandémie de COVID-19 continue d'évoluer, il n'est pas possible d'estimer de manière fiable le plein effet de l'épidémie sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société à l'heure actuelle.

La direction continue de surveiller activement la pandémie afin d'identifier et de traiter tout impact potentiel sur ses opérations et/ou ses états financiers consolidés.

14. INFORMATIONS COMPARATIVES

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice précédent ont été reclassés conformément à la présentation adoptée pour le présent exercice.

							2022	2021
	Immeubles	Équipement	Améliorations locatives	Mobilier et matériel de bureau	Matériel informatique	Matériel roulant	Total	Total
Coûts des immobilisations corporelles								
Solde d'ouverture	7 595 903	\$ 2 256 156	\$ 690 913	\$ 459 708	\$ 216 359	\$ 224 082	\$ 11 443 121	\$ 11 312 216
Ajouts	44 933	55 682	-	-	3 063	-	103 678	130 905
Cessions/radiations	-	-	-	-	-	-	-	-
Solde de fermeture	7 640 836	2 311 838	690 913	459 708	219 422	224 082	11 546 799	11 443 121
Amortissement accumulé								
Solde d'ouverture	(6 861 543)	\$ (2 156 206)	\$ (663 526)	\$ (415 825)	\$ (202 275)	\$ (223 274)	\$ (10 522 649)	\$ (10 342 394)
Cessions/radiations							-	-
Amortissement alloué au coût des produits vendus	(64 398)	(52 847)	(5 799)	-	-	(808)	(123 852)	(119 622)
Amortissement alloué aux frais de vente et d'administration	(30 727)	(2 361)	(5 178)	(11 739)	(11 288)	-	(61 293)	(60 633)
Solde de fermeture	(6 956 668)	(2 211 414)	(674 503)	(427 564)	(213 563)	(224 082)	(10 707 794)	(10 522 649)
Travaux en cours :								
Solde d'ouverture	-	\$ 95 341	\$ -	\$ -	\$ -	\$ -	\$ 95 341	\$ -
Ajouts	51 007	-	-	-	-	-	51 007	95 341
Solde de fermeture	51 007	95 341	-	-	-	-	146 348	95 341
Valeur comptable nette	735 175	\$ 195 765	\$ 16 410	\$ 32 144	\$ 5 859	\$ -	\$ 985 353	\$ 1 015 813

Annexe consolidée des ventes
pour l'exercice clos le 31 mars

	Artisanat	Viande et Poisson	2022 Réel	2021 Réel
Ventes				
Artisanat	1 815 251 \$	- \$	1 815 251 \$	1 132 994 \$
Viande et poisson	77 616	1 934 555	2 012 171	1 736 946
Masques faciaux	20	-	20	77 660
Trousses de fabrication de mitaines pour les centres d'isolement	99 000	-	99 000	50 000
Fournitures	4 330	-	4 330	4 101
Total	1 996 217 \$	1 934 555 \$	3 930 772 \$	3 001 701 \$
Ventes - Par catégorie de clients				
Gouvernement du Nunavut - Ministères	117 996 \$	104 891 \$	222 887 \$	262 625 \$
Administration scolaire de district	2 758	31 370	34 128	63 470
Collège de l'Arctique du Nunavut	1 230	3 754	4 984	18 423
Actionnaires sans contrôle	-	87 680	87 680	106 584
Tierces parties	1 874 233	1 706 860	3 581 093	2 550 599
Total	1 996 217 \$	1 934 555 \$	3 930 772 \$	3 001 701 \$

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des coûts des produits vendus
pour l'exercice clos le 31 mars

Annexe C

	Artisanat	Viande et Poisson	2022 Réel	2021 Réel
Coût des produits vendus				
Stocks d'ouverture	2 236 690 \$	1 212 735 \$	3 449 425 \$	3 322 560 \$
Achats				
Gouvernement du Nunavut - Ministères	3 240	3 200	6 440	8 780
Tierces parties	1 055 883	581 817	1 637 700	1 268 839
Main-d'œuvre directe	398 371	442 500	840 871	865 471
Services publics				
Gouvernement du Nunavut - Sociétés territoriales	37 049	268 837	305 886	319 634
Division des produits pétroliers	50 598	45 759	96 357	133 142
Transport et emballage	46 529	424 193	470 722	294 777
Commissions	47 814	-	47 814	48 961
Amortissement	16 132	107 720	123 852	119 622
Salubrité des aliments et productivité	-	24 996	24 996	17 132
Réparation et développement de produits	9 465	-	9 465	2 600
Stocks de clôture	(1 960 843)	(1 005 843)	(2 966 686)	(3 449 425)
Total	1 940 928 \$	2 105 914 \$	4 046 842 \$	2 952 093 \$

Le coût des produits vendus comprend l'augmentation des provisions pour moins-value des stocks totalisant 224 142 \$, et des réductions de valeur des stocks totalisant 14 265 \$ (59 000 \$ et 19 515 \$ respectivement en 2021)

Société de développement du Nunavut
Annexe consolidée des frais de vente et d'administration
pour l'exercice clos le 31 mars

Annexe D

	Artisanat	Viande et Poisson	2022 Réel	2021 Réel
Frais de vente et d'administration				
Salaires et avantages sociaux	1 543 531 \$	233 500 \$	1 777 031 \$	1 432 505 \$
Charges de projet	210 467	9 181	219 648	299 875
Honoraires professionnels	87 024	52 974	139 998	81 848
Fournitures de bureau	108 149	25 596	133 745	124 789
Charges du bureau de poste de Pangnirtung	109 967	-	109 967	97 151
Loyer	92 848	-	92 848	91 706
Déplacements	81 050	11 617	92 667	53 424
Réparation et entretien	32 197	58 068	90 265	76 721
Publicité et promotion	81 056	495	81 551	74 794
Téléphone	59 995	11 521	71 516	71 701
Amortissement	38 827	22 466	61 293	60 633
Frais et intérêts bancaires	47 511	10 469	57 980	53 064
Charges pour l'agence RBC	47 589	-	47 589	46 127
Charges du conseil d'administration	34 983	-	34 983	63 642
Services publics				
Division des produits pétroliers	18 829	-	18 829	15 286
Gouvernement du Nunavut - Sociétés territoriales	9 046	-	9 046	8 100
Assurances	16 778	-	16 778	18 504
Licences et contrats de location	970	15 279	16 249	6 088
Perte exceptionnelle - Compensation versée aux pêcheurs	-	10 955	10 955	-
Charges d'automobile	-	10 307	10 307	27 664
Frais de formation	9 602	-	9 602	8 705
Mauvaises créances (Note 10[a])	7 416	1 130	8 546	63 106
Divers	5 626	-	5 626	6 168
Frais d'échantillonnage de Pêches et Océans Canada	-	4 200	4 200	5 600
Services de traduction	2 960	-	2 960	2 875
Fret et courrier	386	-	386	345
Honoraires juridiques	-	-	-	8 495
Total	2 646 807 \$	477 758 \$	3 124 565 \$	2 798 916 \$

